



CLAUSE / CLAUSE MO

Synthèse des échanges

DATE	29/07/2015
REDACTEUR	Renaud de SALEON-TERRAS
DESTINATAIRE(S)	Utilisateur de CLAUSE et de CLAUSE MO
OBJET(S)	Fonctionnement des échanges entre le logiciel CLAUSE et le logiciel MO
VERSION	V 2
REVISION	17/09/2017

Table des matières

1. PRINCIPE GENERAL	3
1.1. CONTEXTE.....	3
1.2. SYNOPTIQUE	3
2. CLE D’ECHANGE	5
2.1. CREATION D’UNE CLE	5
2.2. DETAILS ET OPTIONS D’UNE CLE	6
2.2.1. <i>Suppression d’une clé</i>	6
2.2.2. <i>Pré transfert</i>	6
2.2.3. <i>Clé anonyme</i>	6
2.2.4. <i>Envoi par mail</i>	7
2.2.5. <i>Désactiver la clé</i>	7
3. RECEPTION	8
3.1. PRINCIPE	8
3.2. ALERTE.....	8
3.2.1. <i>Marchés non intégrés</i>	8
3.2.2. <i>Alerte concernant les marchés sans transfert effectué</i>	8
3.3. RECEPTION D’UNE OPERATION	10
3.3.1. <i>Boite de réception</i>	10
3.3.2. <i>Contenu</i>	10
3.3.3. <i>Boite de réception et correspondance</i>	10
3.3.4. <i>Résultat de la réception d’une opération</i>	12
3.4. RECEPTION D’UN MARCHÉ.....	13
3.4.1. <i>Boite de réception</i>	13
3.4.2. <i>Contenu</i>	13
3.4.1. <i>Boite de réception et correspondance</i>	14
3.4.2. <i>Correspondance des entreprises et SIRET</i>	15
3.4.3. <i>Règles de correspondance</i>	16
3.4.4. <i>Annulation de la réception</i>	17
3.4.5. <i>Résultat de la réception d’un marché</i>	17
4. ACTUALISATION	19
4.1. RECEPTION DE L’ACTUALISATION D’UNE OPERATION	19
4.1.1. <i>Contenu de l’actualisation</i>	19
4.1.2. <i>Boite de réception</i>	19
4.2. RECEPTION DE L’ACTUALISATION D’UN MARCHÉ.....	20
5. TRANSFERT DES HEURES	21
5.1. CONTENU DU TRANSFERT	21
5.2. DEPUIS UN MARCHÉ.....	21
5.3. DEPUIS UNE OPERATION	22
5.4. DEPUIS LE MAITRE D’OUVRAGE.....	23

1. PRINCIPE GENERAL

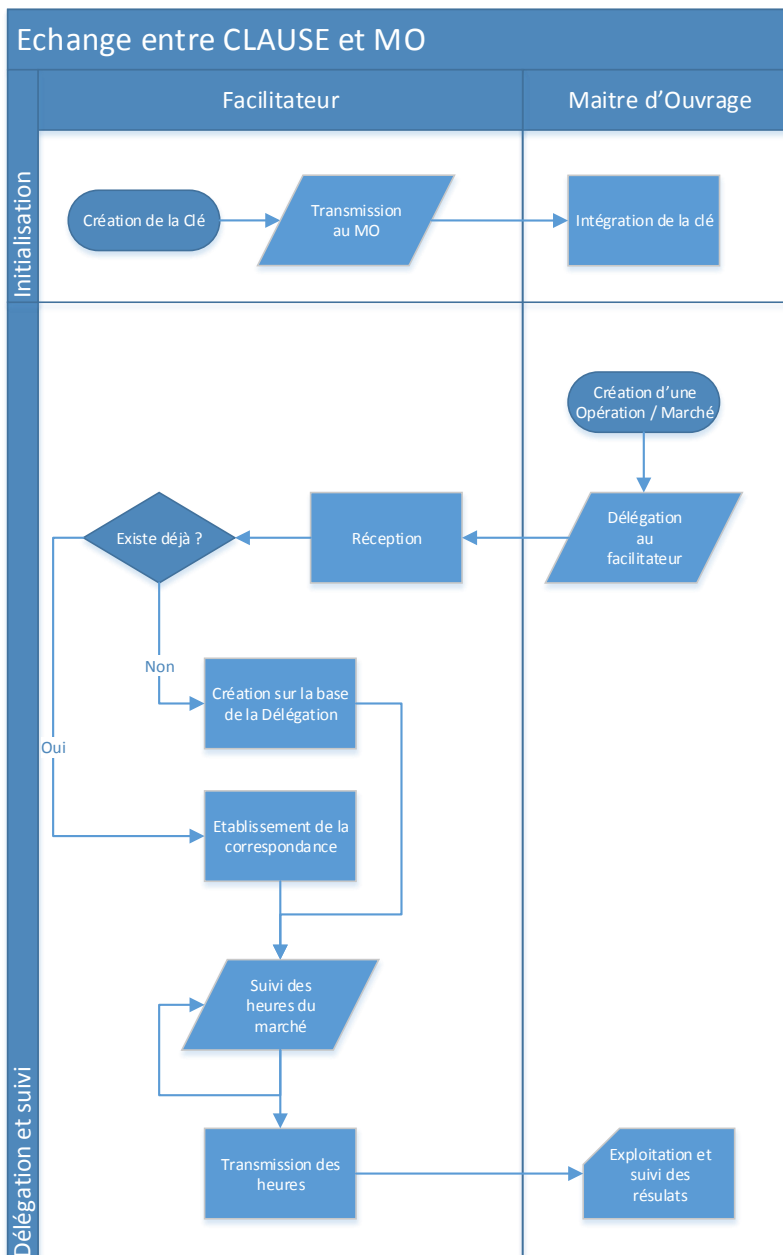
1.1. Contexte

Le logiciel CLAUSE est l'outil des facilitateurs destiné à les assister dans le suivi de la Clause Sociale d'Insertion.

Ce logiciel peut fonctionner de façon complètement autonome, mais aussi en lien avec le logiciel VieSION des PLIEs ou le logiciel ABC MO des Maitres d'Ouvrage.

C'est ce dernier cas qui est décrit dans le présent document.

1.2. Synoptique



Les deux phases principales sont :

- L'initialisation de la clé par le facilitateur (cette étape n'est à réaliser qu'une seule fois pour permettre l'échange entre le facilitateur et le maître d'ouvrage)
- La délégation par le MO, la réception par le facilitateur, le suivi des heures et la transmission des résultats (cette étape se répète pour chaque marché délégué par le MO)

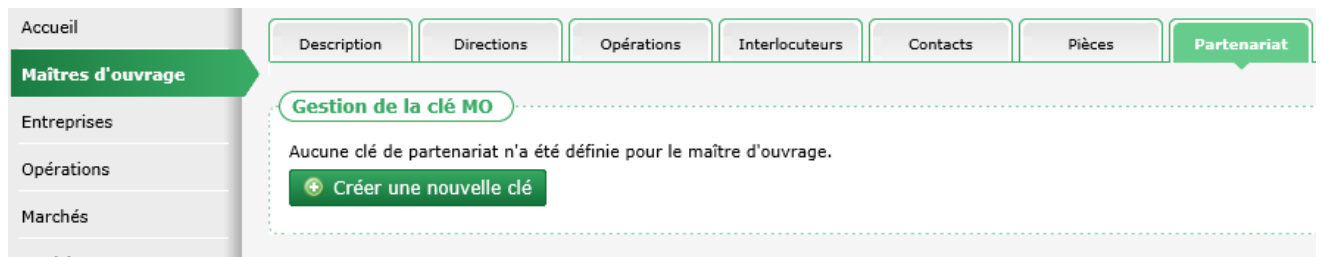
2. CLE D'ÉCHANGE

Aucun échange ne peut se faire entre l'application CLAUSE d'un facilitateur et l'application ABC MO d'un maître d'ouvrage sans l'initialisation préalable d'une clé entre eux.

Cette clé est créée par le facilitateur.

2.1. Création d'une clé

Une clé d'échange est relative à un maître d'ouvrage. Elle se crée dans l'onglet « Partenariat » de la fiche du maître d'ouvrage :



Il suffit de cliquer sur le bouton « Créer une nouvelle clé » pour que celle-ci soit créée en lien avec le maître d'ouvrage concerné.

Remarque : Tant qu'elle n'a pas été envoyée au maître d'ouvrage et que celui-ci ne l'a pas ajoutée dans son application MO, la clé n'est pas active.

Remarque : Il ne peut y avoir qu'une seule clé pour chaque maître d'ouvrage

2.2. Détails et options d'une clé

Accueil

Maîtres d'ouvrage

Entreprises

Opérations

Marchés

Participants

Boîte de réception

Infocentre

Alertes

Tableau de bord

Rapports

Paramétrage

Ma structure

Gestion des listes

Gestion des modèles

Gestion des caracs

Critères d'engagement

Mon compte

Mon assistance

Description
Directions
Opérations
Interlocuteurs
Contacts
Pièces
Partenariat
Transfert de données

Gestion de la clé MO

Code de la clé créée 2b40d1e5-97f3-4748-9bd3-5de356191bc7

Etat de la clé Pas encore envoyée

Données anonymes

✓ Envoyer la clé au maître d'ouvrage par email
✗ Supprimer la clé

Marchés à prétransférer

Si vous le souhaitez, vous pouvez définir les marchés de ce maître d'ouvrage que vous souhaitez d'ores et déjà inclure dans les échanges de cette clé. Cette phase initiale a pour objectif de prendre en compte l'existant.

Tous les marchés choisis seront alors automatiquement créés dans la base du MO lorsqu'il importera la clé ; ils seront alors considérés comme vous étant délégués afin que vous puissiez lui transférer les résultats. Il sera possible par la suite d'en définir d'autre par le processus classique de délégation par votre MO et la réception de votre part dans la boîte de réception.

Attention, si votre MO a déjà saisi dans sa propre base des marchés que vous décidez de lui transmettre, cela peut lui créer des doublons.

Par ailleurs, vous pouvez décider de transférer également le résultat de ces marchés (participants, contrats et heures travaillées). Si tel est le cas, il vous suffit d'indiquer jusqu'à quelle date vous souhaitez que les résultats soient transférés. En l'absence de date, aucune donnée de réalisation ne sera initialement transmise. Vous pourrez effectuer ultérieurement ces transferts depuis les opérations et les marchés concernés.

Veuillez noter que le transfert de données ne sera pas fait immédiatement lors de l'importation de la clé par le MO, mais dans la nuit qui suivra.

Date d'arrêt des heures pour le pré-transfert

✓ Valider

	Numéro opération	Opération	Numéro marché	Marché	Début	Fin
<input type="checkbox"/>	01	Nettoyage	BdC-A	Bon de Commande - Entreprise A	01/03/2015	31/07/2015
<input checked="" type="checkbox"/>	01	Nettoyage	BdC-B	Bon de Commande - Entreprise B	01/02/2015	31/05/2015
<input type="checkbox"/>	01	Nettoyage	BdC-C	Bon de Commande - Entreprise C	01/02/2015	31/05/2015

✓ Valider

2.2.1. Suppression d'une clé

Tant que la clé n'a pas été intégrée par le maître d'ouvrage dans son application MO, il est possible de la supprimer au moyen du bouton « Supprimer la clé ».

2.2.2. Pré transfert

Lors de la création de la clé, si des marchés issus d'opérations du maître d'ouvrage concerné existent déjà dans la base CLAUSE du facilitateur, ce dernier a la possibilité d'inclure ces marchés dans la création de la clé.

Ainsi, lorsque le maître d'ouvrage intégrera la clé dans sa base ABC MO, il pourra intégrer ces marchés afin que la délégation soit pré initialisée.

Ce pré transfert n'est possible qu'une seule fois au moment de la création de la clé pour un maître d'ouvrage. L'intérêt est d'éviter au maître d'ouvrage de saisir puis de déléguer tous les marchés que le facilitateur a déjà saisis dans sa propre base CLAUSE, et d'éviter qu'en retour le facilitateur doive établir une correspondance entre tous les marchés délégués et ceux qui existent déjà dans sa base CLAUSE..

Attention : inclure dans ce pré transfert des marchés que le maître d'ouvrage a déjà saisis dans sa propre base MO risque de produire des doublons de marchés.

2.2.3. Clé anonyme

A tout moment, le facilitateur peut cocher/décocher la case « données anonymes » (au moment de la création de la clé au plus tard, au cours de son utilisation).

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

Lorsque les « données anonymes » sont cochées sur la clé, toutes les données nominatives vers le maître d'ouvrage sont rendues anonymes (voir 5 **Transfert des heures**, page 21). Cela concerne, le nom et prénom du participant, ainsi que son adresse (hors commune qui reste visible). Cela permet au maître d'ouvrage de disposer de toutes les données nécessaires aux statistiques, mais ne rend pas visible la liste nominative des participants.

Ce choix peut être changé à tout moment et s'applique à toutes les données transférées vers le maître d'ouvrage.

Remarque : Un changement de choix (anonyme ou pas) prend effet lors du prochain transfert de données vers le maître d'ouvrage. Toutes les données déjà transférées ainsi que toutes les nouvelles données changent alors d'état (anonyme ou pas, selon le choix).

2.2.4. Envoi par mail

Pour que le maître d'ouvrage puisse l'intégrer dans son application ABC MO, la clé doit lui être transmise.

Pour cela le facilitateur peut au choix :

- la transmettre depuis son logiciel CLAUSE en cliquant sur le bouton « Envoyer la clé au maître d'ouvrage par email » puis en remplissant l'adresse mail du destinataire
- l'envoyer lui-même depuis sa propre messagerie en copiant collant simplement le code de la clé (série de lettres et de chiffres)

2.2.5. Désactiver la clé

Lorsque la clé a été intégrée par le maître d'ouvrage (mention « Etat de la clé : Intégrée par le maître d'ouvrage »), le facilitateur ne peut plus la supprimer. Il conserve cependant la possibilité de la désactiver en cliquant sur le bouton « Désactiver la clé » (mais également de la réactiver au moyen du même bouton).

Remarque : De son côté, le maître d'ouvrage dispose de cette même possibilité. Il suffit que l'un ou l'autre (du facilitateur ou du maître d'ouvrage) ait désactivé la clé pour qu'aucun échange ne soit plus possible entre eux.

Lorsqu'une clé est désactivée :

- Le maître d'ouvrage
 - ne peut plus ni déléguer ni actualiser un marché ou une opération
 - conserve toutes les données déjà transmises par le facilitateur
- Le facilitateur
 - ne peut plus transmettre aucune donnée de marché vers le maître d'ouvrage
 - conserve tous les marchés déjà délégués

3. RECEPTION

3.1. Principe

Un marché (ou une opération) délégué(e) par le maître d'ouvrage au facilitateur est initialement créé(e) par le maître d'ouvrage, puis délégué(e) depuis son logiciel ABC MO vers le logiciel CLAUSE du facilitateur désigné.

Pour être effective, la délégation doit être validée par le facilitateur dans la boîte de réception de CLAUSE.

Ce n'est que lorsque le marché (ou l'opération) aura été ainsi « réceptionné » qu'il prendra sa place dans CLAUSE, au même titre que n'importe quelle autre marché (ou opération) saisi directement par le facilitateur dans son logiciel CLAUSE.

3.2. Alerte

3.2.1. Marchés non intégrés

Une alerte permet d'identifier les marchés non intégrés en attente dans la boîte de réception : « Marchés non intégrés » :

The screenshot shows the 'Récemment consultés' dashboard in the CLAUSE software. The left sidebar contains navigation options like 'Accueil', 'Maîtres d'ouvrage', 'Entreprises', 'Opérations', 'Marchés', 'Participants', 'Boîte de réception', 'Infocentre', 'Alertes', 'Tableau de bord', 'Rapports', 'Paramétrage', 'Ma structure', 'Gestion des listes', 'Gestion des modèles', 'Gestion des caractéristiques', 'Critères d'engagement', 'Mon compte', and 'Mon assistance'. The main content area is divided into sections: 'Nettoyage', 'Tableau de bord' (with metrics for 'Entreprises avec un marché en cours', 'Marchés démarrant dans les 3 prochains mois', 'Marchés en cours', 'Opérations en cours', 'Contrats en cours avec modalité "embauche directe"', 'Liste des participants sans contrat en cours', and 'Participants actuellement en contrat'), and 'Alertes' (with metrics for 'Entreprises à recontacter dans les 30 prochains jours', 'Tous les contacts passés sans infos de réalisation', 'Maîtres d'ouvrage à recontacter dans les 30 prochains jours', 'Liste des marchés ayant débuté dans les 30 derniers jours', 'Marchés en retard d'exécution (temps > T et réalisation < R)', 'Marchés non complets terminés dans les 3 derniers mois', 'Marchés non intégrés', 'Incohérence entre état et date d'une opération', and 'Incohérence entre état et date d'une opération'). The 'Marchés non intégrés' alert is highlighted in green.

Le contenu de cette alerte permet d'accéder à la boîte de réception afin de valider la réception des marchés délégués.

3.2.2. Alerte concernant les marchés sans transfert effectué

Une alerte est disponible dans l'infocentre « Marchés Clause / Marchés terminés depuis moins de X mois pour lesquels aucun transfert n'a été fait depuis plus de 50 jours » :

Cette alerte liste tous les marchés terminés depuis moins du X mois paramétré et pour lesquels aucun transfert des heures n'a été effectué par le facilitateur depuis au moins 50 jours :

Opération Clause	Num Marché	Marché Clause	Date du dernier transfert	Nb heures réalisées	Nb de contrats	Maître d'ouvrage
Rénovation Piscine Yves Blanc	Lot 0	Terrassement	09/08/2016 09:57:00	22,00	2	MO - CD

Remarque : Cette alerte vient en complément de l'alerte déjà existante « Marchés en cours pour lesquels aucun transfert n'a été fait depuis plus de 50 jours » qui ne considérait que les marchés en cours.

Il s'agit d'une alerte paramétrable pour laquelle le « X » mois peut être définis dans le paramétrage / Gestion des listes, dans la rubrique « Paramétrage des Alertes / Nombre de mois des marchés terminés » :

Remarque : Il s'agit de choisir judicieusement ce nombre de mois de manière à prendre en compte le nombre de mois qui peuvent se passer à l'issue de la fin d'un marché avant que toutes les heures ne soient remontées. Si cette valeur est trop longue, cela risque de prendre en compte des marchés terminés qui ont déjà toutes leurs heures déjà remontées et induire des faux positifs.

3.3. Réception d'une opération

3.3.1. Boite de réception

La boite de réception est accessible depuis le menu « Boite de réception ».

Elle présente deux onglets : le premier onglet concerne la réception des opérations :

The screenshot shows a web interface with a sidebar menu on the left containing items like 'Accueil', 'Maîtres d'ouvrage', 'Entreprises', 'Opérations', 'Marchés', 'Participants', 'Boite de réception' (highlighted), 'Infocentre', 'Alertes', 'Tableau de bord', and 'Rapports'. The main content area is titled 'Données transférées par le maître d'ouvrage' and has two tabs: 'Opérations (1)' and 'Marchés (1)'. Below the tabs, there is a section 'Opérations pas encore intégrées' containing a table with the following data:

Num opération	Libellé opération	Nb heures prévues	Maitre d'ouvrage
Lycée ABC	OP1	650,00	Mon MO

Remarque : Le nombre entre parenthèses sur l'onglet indique le nombre d'éléments en attente de réception.

3.3.2. Contenu

La délégation d'une opération transmet depuis MO vers CLAUSE les éléments suivants :

- le maître d'ouvrage (induit par l'origine de la délégation et la clé qui a été utilisée pour la délégation)
- la direction et le service du maître d'ouvrage
- le libellé de l'opération
- l'intitulé du marché
- le numéro de l'opération
- le statut (ANRU ou hors ANRU)
- le type ANRU (Clause, GE, GUP)
- les dates de début et de fin réelles et prévisionnelles
- l'état
- le lieu
- l'adresse
- la commune et son code postal
- le programme
- la famille d'opération
- la nature de l'opération
- le commentaire sur l'opération
- l'interlocuteur de l'opération du maître d'ouvrage
- les pièces de l'opération

3.3.3. Boite de réception et correspondance

Pour être effective, la délégation doit être validée dans la boite de réception de CLAUSE.

Cette validation passe par l'établissement de correspondance sur les éléments suivants :

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

3.3.3.1. Réception d'une opération déjà existante dans le logiciel CLAUSE

Si l'opération déléguée par MO existe déjà dans CLAUSE le facilitateur doit faire le choix de l'opération correspondante (parmi celle du maitre d'ouvrage).

Pour cela, il faut

- faire le choix « Correspond à une opération existante » dans « Option d'intégration de l'opération »
- sélectionner l'opération correspondante dans « Choix de l'opération »

The screenshot shows the CLAUSE software interface for operation management. On the left is a navigation menu with categories like 'Accueil', 'Maîtres d'ouvrage', 'Entreprises', 'Opérations', 'Marchés', 'Participants', 'Boîte de réception', 'Infocentre', 'Paramétrage', and 'Mon compte'. The main area is titled 'OP1' and contains two tabs: 'Opérations (1)' and 'Marchés (1)'. Below the tabs, there are two sections: 'Options d'intégration de l'opération' with a dropdown menu set to 'Correspond à une opération existante', and 'Choix de l'opération' with a search input field containing the text 'Chercher une opération'. At the bottom right, there are buttons for 'Enregistrer' (with a document icon) and 'Annuler' (with a red X icon).

- cliquer sur « Enregistrer »

Remarque : La validation d'une correspondance vers une opération existante va actualiser l'opération de CLAUSE avec les informations de MO sur les éléments suivants :

- l'intitulé de l'opération
- le numéro de l'opération
- le statut (ANRU ou hors ANRU)
- le type ANRU
- la famille d'opération
- la nature de l'opération
- le commentaire sur l'opération

3.3.3.2. Réception d'une opération qui n'existe pas dans CLAUSE

Si l'opération déléguée par MO n'existe pas dans CLAUSE, la réception de celle déléguée par le maitre d'ouvrage permet de la créer automatiquement dans CLAUSE.

Pour cela, il faut

- faire le choix « Créer une nouvelle opération » dans « Option d'intégration de l'opération »
- choisir les correspondances ou des créations des éléments suivants :
- famille d'opération
- nature de l'opération
- programme
- état
- commune
- direction
- service
- interlocuteur du maitre d'ouvrage

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

- cliquer sur « Enregistrer »

3.3.4. Résultat de la réception d'une opération

Dès lors que l'opération a été réceptionnée, elle disparaît de la boîte de réception.

S'il s'agit d'une création, l'opération est automatiquement créée.

Dans tous les cas (création ou correspondance), une mention « (opération déléguée) » est affichée à la suite de l'intitulé de l'opération.

Remarque : Certains éléments de l'opération ne sont plus modifiables :

- *libellé*
- *numéro*
- *nature*
- *famille*
- *maitre d'ouvrage*
- *statut*
- *type ANRU*

Ces éléments ne peuvent être modifiés que par le maitre d'ouvrage et mis à jour lors d'une actualisation (voir 5.1 Contenu du transfert, page 21)

OP1 (opération déléguée)

Description | Marchés | Pièces | Transfert de données

Description

Libellé : OP1

Numéro : Lycée ABC

Numéro interne :

Programme : P1

Nature d'opération : Travaux

Famille d'opération : Réhabilitation

Maître d'ouvrage : Mon MO

Service du maître d'ouvrage : - Sélectionner le service

Interlocuteur du maître d'ouvrage : - Sélectionner l'interlocuteur

Maître d'ouvrage délégué : - Sélectionner le maître d'ouvrage

Statut opération : ANRU

Type ANRU : Clause

3.4. Réception d'un marché

3.4.1. Boite de réception

La boite de réception est accessible depuis le menu « Boite de réception ».

Elle présente deux onglets : le second onglet concerne la réception des marchés :

Données transférées par le maître d'ouvrage

Opérations (1) | **Marchés (1)**

Marchés pas encore intégrés

Opération	Num marché	Libellé marché	Nb heures prévues	Maitre d'ouvrag
Pas encore intégrée : OP1	Lot 1	Electricité	650,00	Mon MO

Remarque : Le nombre entre parenthèses sur l'onglet indique le nombre d'éléments en attente de réception.

3.4.2. Contenu

La délégation d'un marché transmet depuis MO vers CLAUSE les éléments suivants :

- l'intitulé du marché
- l'opération
- le numéro du marché
- les dates de début et de fin
- le mode de passation
- le type de commande
- les dates de publication et de décision

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

- le montant
- le nombre d'heures prévues
- l'entreprise adjudicataire
- le type
- le commentaire sur le marché
- les métiers du marché
- les secteurs du marché
- les pièces du marché
- les entreprises sous-traitantes et cotraitantes

3.4.1. Boîte de réception et correspondance

3.4.1.1. Réception d'un marché issu d'une opération non encore réceptionnée

Il n'est pas possible de valider la réception d'un marché délégué tant que l'opération de celui-ci n'est pas réceptionnée :

Opération	Num marché	Libellé marché	Nb heures prévues	Maitre d'ouvrag
Pas encore intégrée : OP1	Lot 1	Electricité	650,00	Mon MO

Il est nécessaire de réceptionner au préalable l'opération concernée

Remarque : Si une opération déléguée contient plusieurs marchés délégués, il n'est nécessaire de réceptionner l'opération qu'une seule fois.

Dès lors que l'opération du marché délégué a été réceptionnée, il est possible de réceptionner le marché.

Opération	Num marché	Libellé marché	Nb heures prévues	Maitre d'ouvrage
OP1	Lot 1	Electricité	650,00	Mon MO

La validation d'un marché passe par l'établissement de correspondance sur les éléments suivants :

3.4.1.2. Réception d'un marché déjà existant dans CLAUSE

Si le marché délégué par MO existe déjà dans CLAUSE le facilitateur doit faire le choix du marché correspondant (parmi ceux de l'opération correspondante).

Pour cela, il faut :

- sélectionner « Correspond à un marché existant »
- faire le choix du marché correspondant (parmi ceux de l'opération correspondante)
- faire la correspondance avec les différentes entreprises définies sur le marché délégué (adjudicataire du marché au minimum, sous-traitantes et cotraitantes lorsqu'ils sont présents dans la délégation du MO) :
 - si l'entreprise existe déjà dans CLAUSE : établissement de la correspondance
 - si l'entreprise n'existe pas : choix de la création de celle-ci dans CLAUSE

- cliquer sur « Enregistrer »

3.4.1.3. Réception d'un marché qui n'existe pas dans CLAUSE

Si le marché délégué par MO n'existe pas dans CLAUSE, la réception de celui délégué par le maitre d'ouvrage permet de le créer automatiquement dans CLAUSE.

Pour cela, il faut :

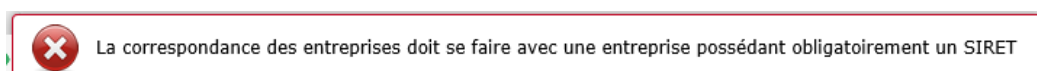
- choix de la « création d'un nouveau marché »
- définition des différentes entreprises définies sur le marché délégué (adjudicataire du marché, sous-traitantes et cotraitantes, de la même manière quand dans le cas d'un marché déjà existant)

- cliquer sur « Enregistrer »

3.4.2. Correspondance des entreprises et SIRET

Pour sécuriser le mécanisme de correspondance des entreprises, une règle de vérification du SIRET est présente.

Lors de la réception d'un marché délégué, pour chaque entreprise identifiant en correspondance de la(des) entreprise(s) du marché délégué, il doit y avoir obligatoirement une correspondance entre le SIRET présent dans l'entreprise du MO et celui de CLAUSE. Sans quoi la correspondance n'est pas possible :



Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

Lorsque les SIRET ne sont pas encore saisis sur les entreprises, il est donc nécessaire de le compléter sur la fiche de l'entreprise avant de pouvoir établir une correspondance.

Remarque : En amont, le MO ne peut pas effectuer une délégation contenant une entreprise qui n'aurait pas de SIRET.

Lorsqu'une entreprise est identifiée avec le même SIRET, elle est automatiquement proposée comme correspondance :

Cohérence et correspondance des entreprises	
Élément délégué	Correspondance
Entreprise adjudicataire UP SIRET: 64204436600069	<input type="text" value="UP (64204436600069)"/>

Attention : le choix de la création d'une nouvelle entreprise plutôt que l'établissement d'une correspondance sur une entreprise déjà présente dans CLAUSE va conduire à la création d'une entreprise en doublon dans CLAUSE. Il est impératif d'être vigilant sur ce point. La vérification du SIRET est importante.

3.4.3. Règles de correspondance

Pour permettre la réception et le maintien de la cohérence, certaines règles sont appliquées :

3.4.3.1. Intégralité des correspondances des entreprises définies par le MO

Toutes les entreprises transmises par le MO lors de la délégation doivent trouver une correspondance pour valider la délégation (cela concerne donc au moins l'entreprise adjudicataire, les éventuels cotraitants et sous-traitants).

3.4.3.2. Cohérence des correspondances sur des marchés déjà existants

Si le marché délégué par le MO existe déjà dans CLAUSE, il est possible de faire correspondre ; cela implique que les entreprises définies sur le marché délégué par le MO doivent avoir une correspondance parmi celles déjà présentes sur le marché dans CLAUSE, ou parmi d'autres entreprises pas encore définies sur le marché dans CLAUSE :

- l'entreprise adjudicataire du marché délégué par le MO doit correspondre à l'adjudicataire du marché dans CLAUSE si celui-ci existe déjà
- chacun des cotraitants du marché délégué par le MO doivent correspondre :
 - à l'un des cotraitants éventuellement déjà défini sur le marché dans CLAUSE
 - ou
 - à une entreprise déjà présente dans CLAUSE mais pas encore identifiée comme cotraitante sur le marché ; dans ce cas, elle sera ajoutée comme cotraitante du marché
 - ou
 - à la création d'une nouvelle entreprise dans CLAUSE ; dans ce cas, elle sera ajoutée comme cotraitante du marché

3.4.3.3. Blocage des incohérences

Certaines erreurs de saisie (dans CLAUSE ou dans MO) peuvent conduire à des situations incohérentes qui bloquent la réception d'un marché. Ces situations peuvent être :

- l'adjudicataire du marché délégué par le MO ne correspond pas à l'adjudicataire du marché déjà présent dans CLAUSE
- l'un des cotraitants ou des sous-traitants du marché délégué par le MO ne correspond pas à l'un des cotraitants ou des sous-traitants du marché déjà présents dans CLAUSE

Une situation incohérente ne permet pas de valider la réception. Le seul choix est alors d'annuler la réception afin de résoudre en amont le problème.

Dans certains cas, si le facilitateur détecte une situation incohérente (sans pour autant qu'elle soit bloquante), il peut annuler la réception.

3.4.4. Annulation de la réception

L'annulation de la réception revient à retirer de la boîte de réception un marché du MO qui n'a pas pu être validé car il est incohérent avec les données déjà présentes dans CLAUSE.

Afin de faciliter les échanges avec le MO, lors de l'annulation et la suppression d'une intégration depuis la boîte de réception d'un marché, l'explication doit être obligatoirement saisie :



Remarque : Cela permet au MO de disposer d'un tableau de bord précis de tous les marchés délégués, en attente d'intégration ou dont l'intégration a été annulée.

L'annulation d'un marché dans la boîte de réception entraîne l'envoi automatique d'un message au MO afin de l'en notifier.

Une fois annulés, les éléments (entreprises) du marché peuvent être ajustés (dans CLAUSE et/ou dans MO) avant d'être à nouveau délégués par le MO.

3.4.5. Résultat de la réception d'un marché

3.4.5.1. Identification d'un marché délégué

Dès lors que le marché a été réceptionné, il disparaît de la boîte de réception.

S'il s'agit d'une création, le marché est automatiquement créé.

Dans tous les cas (création ou correspondance), une mention « (marché délégué) » est affichée à la suite de l'intitulé du marché.

Electricité (marché délégué)

Description | Tranches | Pièces | Sous-Traitants / Co

Description

Libellé : Electricité

Marché lié à l'opération : OP1

Numéro : Lot 1

Numéro interne :

Début : 02/08/2015

Fin : 20/09/2015

Mode de passation : Procédure formalisée

Type de commande : Marchés

Date publication :

Date décision :

Montant : 0,00

3.4.5.2. Information non modifiables

Dans le cadre d'un marché délégué, certaines informations ne sont plus modifiables depuis le logiciel CLAUSE :

- Libellé
- Numéro
- Mode de passation
- Type de commande
- Date de publication
- Date de décision
- Montant
- Type
- Heures prévues

Remarque : Ces éléments ne peuvent être modifiés que par le maître d'ouvrage et mis à jour lors d'une actualisation (voir 4.1.1 Contenu de l'actualisation, page 19)

3.4.5.3. Information modifiables

Les autres informations du marché restent modifiables dans CLAUSE.

Il est cependant à noter le cas particulier des heures prévues :

Le facilitateur conserve la possibilité de modifier les dates des marchés. Lorsque le facilitateur les modifie, celles-ci sont actualisées vers le MO lors de son prochain transfert des heures ; en conséquence, une mention que les dates du marché ont été modifiées est indiquée dans l'historique des transferts :

Historique des transferts				
Date du transfert	Nb heures prévues au moment du transfert	Nb heures réalisées au moment du transfert	Nb heures réalisées au transfert précédent	Dates du marché modifiées
08/08/2017 16:14:00	1000	30	0	Non
09/08/2017 09:38:00	1000	105	105	Oui

4. ACTUALISATION

Lorsque le maître d'ouvrage met à jour ou complète certaines données d'un marché ou d'une opération déjà délégué, il peut transmettre l'actualisation au facilitateur concerné.

Cet envoi d'actualisation est représenté par un élément dans la boîte de réception de CLAUSE.

4.1. Réception de l'actualisation d'une opération

4.1.1. Contenu de l'actualisation

L'actualisation d'une opération transmet depuis MO vers CLAUSE les éléments suivants :

- le numéro de l'opération
- l'intitulé de l'opération
- sa nature
- sa famille
- son statut (ANRU, hors ANRU)
- son type ANRU
- ses pièces

4.1.2. Boîte de réception

Pour être effective, l'actualisation doit être validée dans la boîte de réception de CLAUSE.

Données transférées par le maître d'ouvrage			
Opérations pas encore intégrées			
Num opération	Libellé opération	Nb heures prévues	Maître d'ouvrage
Actualisation : Lycée ABC	OP1	650,00	Mon MO

Cette validation présente l'état des informations de l'opération de CLAUSE (colonne de gauche : « Valeur actuelle ») et celles de l'actualisation (colonne de droite : « Valeur de l'actualisation »).

Actualisation		
	Valeur actuelle	Valeur de l'actualisation
Numéro	Lycée ABC	Lycée ABC
Libellé	OP1	OP1
Statut	ANRU	ANRU
Type ANRU	Clause	Clause
Famille d'opération	Réhabilitation	Créer une famille d'opération : Amélioration de la Qualité de Service
Nature d'opération	Travaux	Travaux

Enregistrer ou Annuler

Une fois validée, toutes les données de l'actualisation vont remplacer celle de CLAUSE.

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

Remarque : Les pièces sont actualisées sur la base du type de la pièce et de son intitulé. Celles qui présentent le même type et le même intitulé sont actualisées, les autres sont ajoutées. Aucune pièce n'est supprimée afin de préserver les pièces supplémentaires éventuellement ajoutées dans CLAUSE et non présentes dans MO.

4.2. Réception de l'actualisation d'un marché

La réception de l'actualisation d'un marché fonctionne sur le même principe que celle d'une opération :

Electricité

Opérations (1) Marchés (1)

Cohérence et correspondance des entreprises

Valeur de l'actualisation	Correspondance
Entreprise adjudicataire ABC Sarl (valeur actuelle : ABC Sarl)	ABC Sarl

Sous-traitants actuels du marché

Aucun sous-traitant sur le marché

Annuler et supprimer l'actualisation Enregistrer ou Annuler

5. TRANSFERT DES HEURES

A tout moment, le facilitateur peut transférer les heures réalisées depuis son logiciel CLAUSE vers le logiciel ABC MO correspondant.

5.1. Contenu du transfert

Chaque transfert contient :

- tous les participants ayant travaillé sur le marché avec les informations suivantes :
 - le nom et prénom (en clair ou de façon anonyme selon le choix fait sur la clé)
 - l'adresse du participant (également conditionné par le caractère anonyme ou pas de la clé)
 - le sexe et le niveau de qualification
 - les périodes du participant
- les périodes clauses
 - les dates et motif de fin
 - le prescripteur
 - les statuts
 - les situations à 6, 12, 18 et 24 mois
- tous les contrats de travail sur le marché
 - les dates de début et de fin
 - le type de contrat et modalité
 - le détail mensuel des heures travaillées
 - l'employeur
 - l'entreprise utilisatrice

Remarque : L'entreprise utilisatrice (adjudicataire, cotraitant ou sous-traitant du marché) est déjà connue du MO puisque faisant partie de la délégation du marché.

A chaque transfert, toutes les informations sont intégralement actualisées. Ainsi par exemple, si des informations ont été actualisées ou supprimées sur le participant dans CLAUSE, elles le sont également vers MO au moment du transfert.

5.2. Depuis un marché

Ce transfert peut se faire individuellement, marché par marché, depuis l'onglet « Transfert de données » de celui-ci :

The screenshot shows the 'Electricité (marché délégué)' interface. The 'Transfert de données' tab is active. Below the tab, there is a table header for 'Historique des transferts' with the following columns: 'Date du transfert', 'Nb heures prévues au moment du transfert', 'Nb heures réalisées au moment du transfert', and 'Nb heures réalisées au transfert précédent'. The table content is empty, with the text 'Aucun transfert' displayed. At the bottom right, there is a button labeled 'Transférer la situation actuelle'. The sidebar on the left contains various navigation options, with 'Marchés' highlighted.

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

Remarque : Cet onglet n'est disponible que pour les marchés délégués.

Lorsque le facilitateur clique sur le bouton « Transférer la situation actuelle », il lui est demandé une confirmation sur laquelle il faut taper « oui » en toutes lettres :

Confirmation ✕

Vous êtes sur le point de transférer la situation actuelle
Confirmez vous ce transfert ?

(écrivez "oui" en toutes lettres ci-dessous puis cliquez sur le bouton
"confirmer")

✔ Confirmer
ou
✕ Annuler

Chaque transfert est historisé automatiquement.

Cet historique présente :

- la date du transfert
- le nombre d'heures prévues sur le marché au moment où le transfert a été réalisé
- le nombre d'heures réalisées sur le marché au moment où le transfert a été réalisé
- le nombre d'heures réalisées sur le marché au moment du transfert précédent (cette valeur permet notamment d'identifier les heures saisies ou modifiées de manière rétroactive)

Electricité (marché délégué)				
Description	Tranches	Pièces	Sous-Traitants / Co-traitants	Rapprochements
Historique des transferts				
Date du transfert	Nb heures prévues au moment du transfert	Nb heures réalisées au moment du transfert	Nb heures réalisées au transfert précédent	
31/07/2015 17:33:00	650	50	0	
31/07/2015 17:33:00	650	110	110	

5.3. Depuis une opération

Le transfert peut également se faire depuis l'onglet « Transfert de données » d'une opération déléguée. Cela revient à transférer les données de tous les marchés délégués de cette opération :

OP1 (opération déléguée)				
Description	Marchés clause	Pièces	Transfert de données	
Historique des transferts				
Marché	Date du transfert	Nb heures prévues au moment du transfert	Nb heures réalisées au moment du transfert	Nb heures réalisées au transfert précédent
Electricité	31/07/2015 17:33:00	650	50	0
Electricité	31/07/2015 17:33:00	650	110	110

1 à 2 sur 2

Maitre d'ouvrage correspondant : Mon MO

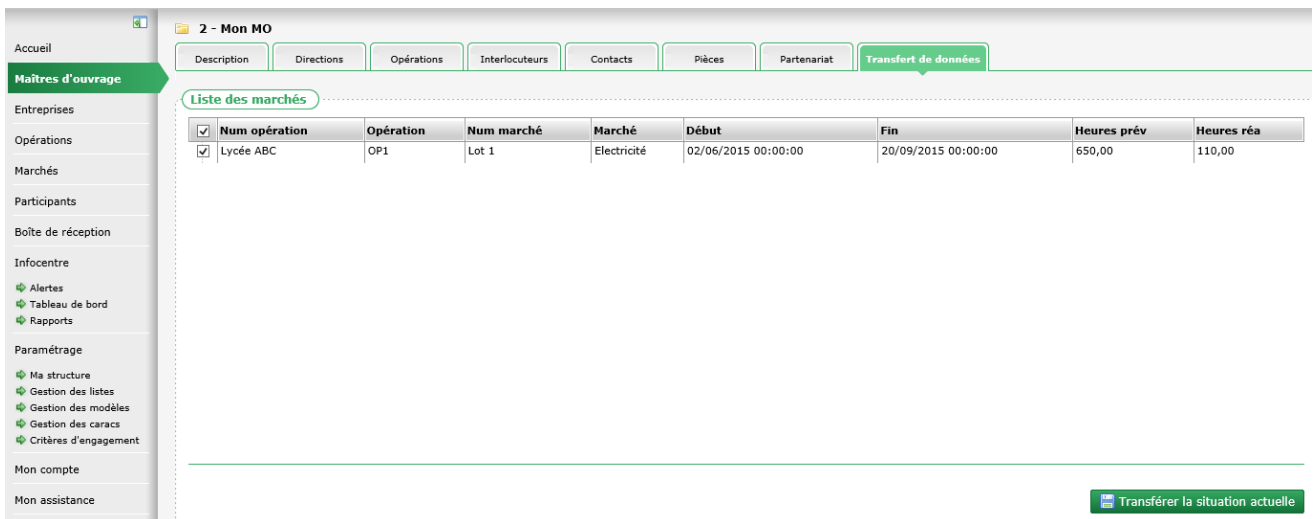
Transférer la situation actuelle de tous les marchés

Cityzen, filiale du groupe UP

CITYZEN – Capital de 282.336 € – SIRET 420 871 717 00252 – NAF 5829 C – N° OF 93131150613
 ACTIMART B1, 1140 rue Ampère, 13290 AIX-EN-PROVENCE
 Tél : 04 42 24 54 14 – Fax : 04.42.24.38.62 – info@abcengineering.fr

5.4. Depuis le maitre d'ouvrage

De façon plus globale, le transfert peut également se faire depuis l'onglet « Transfert de données » du maitre d'ouvrage. Il est alors possible de sélectionner (par les cases à cocher) tout ou partie des marchés délégués par ce maitre d'ouvrage pour effectuer un transfert :



The screenshot shows a web application interface for '2 - Mon MO'. The 'Transfert de données' tab is active. Below the navigation tabs, there is a section titled 'Liste des marchés' containing a table with the following data:

<input checked="" type="checkbox"/>	Num opération	Opération	Num marché	Marché	Début	Fin	Heures prév	Heures réa
<input checked="" type="checkbox"/>	Lycée ABC	OP1	Lot 1	Electricité	02/06/2015 00:00:00	20/09/2015 00:00:00	650,00	110,00

At the bottom right of the interface, there is a button labeled 'Transférer la situation actuelle'.